• (1500)

L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE

M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.): Monsieur le Président, cette question s'adresse au ministre du Commerce international.

Depuis plusieurs mois, les sociétés forestières du Canada attendent que les États-Unis commencent à rembourser la majeure partie des droits qu'ils ont perçus sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand les sociétés canadiennes commenceront à être remboursées?

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les membres de l'industrie forestière américaine qui avaient contesté les modalités de l'ALENA devant les tribunaux ont maintenant accepté à l'unanimité de se désister.

Par conséquent, avec la levée de ce dernier obstacle, je crois savoir que le département du Commerce des États-Unis commencera, dans les prochains jours, à retourner les dépôts des sociétés forestières canadiennes, qui totalisent quelque 800 millions de dollars plus des intérêts.

Je dois ajouter que les gouvernements du Canada et des États— Unis s'engageront dans un processus de consultation pour faciliter le commerce du bois d'oeuvre dans les deux pays.

HOMMAGE

Le Président: Chers collègues, il est fort probable que cette période de questions sera la dernière de cette année jusqu'à notre retour. Aujourd'hui, je voudrais faire une chose que vous approuverez certainement. La Chambre fait ses adieux à trois de ses hauts fonctionnaires qui sont ici depuis de nombreuses années.

En leur rendant hommage, je demanderais à André Fréchette, le page en chef qui est à la Chambre depuis 42 ans, de bien vouloir venir prendre place à ma droite.

Des voix: Bravo!

Le Président: J'inviterais également nos deux sergents d'armes adjoints. Ils se sont toujours tenus à cet endroit de la Chambre, mais aujourd'hui, messieurs, je vous demanderais de venir vous joindre à moi ici, devant le fauteuil du Président.

Des voix: Bravo!

Le Président: J'aimerais maintenant donner la parole au député de Kingston et les Îles.

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui est le dernier jour de travail à la Chambre de notre page en chef, M. André Fréchette. Il a accompli un mandat sensationnel parmi nous et, ce qu'il y a de plus sensationnel encore, c'est que les 41 ans où il a travaillé ici représentent plus de 80 p. 100 de sa vie, et je ne parle pas ici simplement de sa vie de travail.

Hommage

Sur les dix premiers ministres qui se sont succédé depuis son entrée en fonction à la Chambre, neuf ont bénéficié de temps à autre de son aide. Il n'y a pas un autre Canadien, j'en suis sûr, qui puisse prétendre avoir aidé personnellement neuf premiers ministres, sans parler des 14 leaders de l'opposition, d'un tas de ministres du Cabinet et probablement de plus d'un millier de parlementaires.

Au cours de ses années de service, il a appris, au sujet de la Chambre et de son fonctionnement, plus de choses que la plupart des parlementaires. Il semble toujours être le premier à savoir ce qui se passe à la Chambre, ce qui fait qu'il est souvent en mesure de donner d'utiles conseils aux députés et au personnel.

M. Fréchette a commencé sa carrière à la Chambre, à titre de page, dans sa prime adolescence et voilà qu'il prend une retraite bien méritée, même s'il est encore tout jeune.

• (1505)

Certes, il nous manquera beaucoup, monsieur le Président, mais nous continuerons quotidiennement de sentir sa présence par l'intermédiaire du personnel très compétent qu'il a formé pour le remplacer.

[Français]

Monsieur Fréchette, nous vous souhaitons une longue et heureuse retraite.

Des voix: Bravo!

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, nous soulignons aujourd'hui le départ de trois employés qui prennent leur retraite. Ce sont M. Léo Robitaille, qui y travaille depuis 1953; M. Sam Renaud, depuis 1954 et M. André Fréchette, depuis 1951.

Être au service des députés exige du dévouement, de la patience et de la compréhension. Nous ne saurions accomplir nos tâches sans leur appui.

Je souligne particulièrement la carrière de M. Fréchette, qui travaille à la Chambre depuis 43 ans. Il a donc commencé à travailler ici à l'âge de 11 ans, sous Louis St. Laurent. Il a connu 12 présidents et plusieurs générations de députés. Je pense que personne n'égalera ce record. Ce serait à inscrire dans le Livre Guinness des Records.

Des voix: Bravo!

M. Duceppe: Au nom de tous les députés du Bloc québécois, je remercie M. Robitaille, M. Renaud et M. Fréchette.

Bonne chance et bonne retraite.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Réf.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui à la fois un honneur et un plaisir de rendre hommage, au nom du Parti réformiste du Canada, à mon ami, le page en chef, André Fréchette, à l'occasion de sa retraite.

M. Fréchette est né à Hull et est venu travailler pour la première fois à la Chambre en 1951. Il est devenu page en chef en 1980. Qu'a-t-il prévu pour sa retraite? Nous savons qu'il adore jouer au bowling toutes les semaines et nous lui souhaitons une partie parfaite. À l'été, il connaît de merveilleux endroits où cueillir toutes sortes de baies sauvages dans la région.